

Séminaire

« Pérennité et institutionnalisation des systèmes financiers décentralisés » (1997) et présentation ESF

BIM n° 10 - 16 mars 1999
Pascale LE ROY

On parle souvent de pérennité financière, d'appropriation sociale et d'institutionnalisation des IMF. Ces trois thèmes ont fait l'objet en 1997 à Paris d'un séminaire intitulé « Pérennité et institutionnalisation des systèmes financiers décentralisés ». Ce séminaire était organisé conjointement par le Ministère des Affaires étrangères - Coopération et Francophonie et l'AFD dans le cadre du Programme régional d'appui aux opérations d'épargne et de crédit décentralisées (PRAOC).

Nous vous proposons dans ce BIM quelques informations issues des actes de ce séminaire ainsi qu'une présentation d'Epargne sans frontière (ESF) qui a assuré la maîtrise d'œuvre du PRAOC et l'organisation de ce séminaire.

Pérennité et institutionnalisation des systèmes financiers décentralisés. Synthèse.

Collection Rapports d'Etude du Ministère des Affaires étrangères - Coopération et Francophonie. 1998, 71 p. Français/Anglais.

Diffusion : Agridoc International BDPA 27, rue Louis Vicat 75 738 Paris Cedex 15

Tél. : 01.46.48.59.17- Fax : 01.46.44.75.44

Ce document présente une synthèse des 4 interventions thématiques du séminaire :

- Cadre juridique et réglementaire Jacques Chareyre - Price Waterhouse juridique et fiscal
- La viabilité financière des SFD : le point de vue des acteurs Jean Yves Rouchy et Jean Yves Gourvez - CENCEP
- La viabilité financière des SFD : Etude sur les indicateurs financiers Christine Westercamp et Jean Hubert Gallouet - Horus
- Appropriation et transfert de gestion Makarimi Adechoubou

A propos du thème de l'appropriation, l'intervention de M. Adechoubou aborde le thème en présentant :

- > Un constat sur le niveau d'appropriation par type de système : le crédit solidaire à partir des exemples du Crédit Rural de Guinée (CRG) et le Programme de Promotion du petit

crédit rural au Burkina Faso (PPCR) ; les caisses villageoises avec l'exemple des CVECA du pays Dogon (voir BIM 7) ; les Coopératives d'épargne et de crédit (Coopec).

- > Les leviers du transfert de la gestion : au delà de la mise en place d'un cadre réglementaire adapté et de la recherche de la rentabilité financière, le processus de transfert de la gestion dépend « du contexte dans lequel évolue chaque système, des situations antérieures, de la méthode d'intervention, etc. »
Pour illustrer l'influence du contexte dans la transmission des compétences et des pouvoirs, l'auteur fait référence à l'exemple de la FECECAM au Bénin, des CVECA du pays Dogon (bénéficiant d'un contexte social propice : forte solidarité villageoise avec persistance des traditions et respect de l'autorité des anciens, le comportement honnête des Dogons) et de Kafo Jiginew au Mali (relative richesse de la zone d'implantation, présence d'un syndicalisme paysan fort et écouté, etc.).
- > L'influence des approches méthodologiques et opérationnelles sur le caractère appropriable ou non de la gestion du système mis en place illustrée avec les exemples du Crédit Rural de Guinée et du réseau Kafo Jiginew. Ces réseaux se sont posés la question du transfert assez tôt dans leur développement ou ont fait le choix au départ de mettre en place un système géré par ses membres.
- > La structuration et répartition des pouvoirs : importance, dans le débat sur la structuration des réseaux en deux ou trois niveaux, de se demander pourquoi deux ou trois étages ? Quelles fonctions aura chacun des niveaux ? Comment répartir les pouvoirs entre les différents niveaux ? ; nécessaire distinction entre les élus qui définissent la politique et les techniciens qui la mettent en œuvre ; nécessaire définition des méthodes de travail, de prise de décision.

L'auteur termine son intervention par certaines recommandations et questions à débattre.

Dans la partie du document consacrée aux conclusions et recommandations du séminaire, on peut notamment lire sur ce thème :

- > Le processus de transfert doit être déterminé dès la conception du projet et s'inscrire dans une programmation en termes d'objectifs, de stratégies et de moyens.
- > Distinguer dans le processus de transfert, le transfert des compétences techniques et le transfert de la prise de responsabilité.
- > Plusieurs facteurs conditionnent ce transfert : clarification des pouvoirs et des charges, simplification et adaptation des outils et procédures de gestion et d'information, mise en place d'un plan de formation et d'une stratégie de gestion du personnel, détermination dès le départ d'un calendrier et des conditions de retrait de l'assistance technique

Des indicateurs relatifs à la maîtrise de gestion et à la maîtrise de pilotage et de participation à la vie du système financier décentralisé sont également proposés pour évaluer le degré d'appropriation d'un système.

Présentation d'Epargne Sans Frontière

ESF, 32, rue Le Peletier 75009 Paris France Tél. : 33 1 48 00 96 82 Fax : 33 1 48 00 96 59

Mél : esf@imaginet.fr

Langue de travail : Anglais ; Français

Personne contact : Madame Patricia Lavocat, Chargée d'études

Objectif en matière de microfinancement

Epargne Sans Frontière est une association créée en 1985 dont l'activité est axée sur les problèmes du financement du développement. Convaincus que le développement économique ne peut procéder que de la volonté des pays eux-mêmes et que les moyens financiers de ce développement doivent provenir en premier lieu de leur épargne, les promoteurs d'Epargne Sans Frontière - financiers, banquiers, spécialistes du développement, universitaires - consacrent leurs compétences techniques à la réalisation de cet objectif. ESF joue un rôle d'interface en vue de favoriser la synergie entre les différents intervenants dans les projets de développement, pour coupler épargnes du Nord et du Sud dans le but de leur utilisation productive et de promouvoir la création de nouveaux produits financiers.

Prestation et/ou actions menées

Les activités d'Epargne Sans Frontière s'articulent autour de trois axes: organisation de forum, réalisation études, services d'information et de communication. De par son rôle de coordination, ESF assure également la maîtrise d'œuvre de programmes d'appui ou de concertation en particulier dans le domaine du microfinancement.

Exemples d'actions menées

Publication de la revue trimestrielle Techniques Financières et Développement. Maîtrise d'œuvre du PRAOC (Programme Régional d'Appui aux Opérations d'Epargne et de Crédit Décentralisées) initié par l'Aide française. Dans le cadre du PRAOC, organisation du séminaire « Pérennité et institutionnalisation des systèmes financiers décentralisés » en septembre 1997 à Paris. Campagne de sensibilisation sur les nouveaux mécanismes de financement du développement avec l'appui de l'Union Européenne.

- Zone(s) d'intervention : MONDE
- Type d'organismes : ONG internationale
- Type de prestations : Publication - diffusion d'information ; Animation, coordination de réseau, aide à la concertation; Appui technique - Expertise; Evaluation

Source principale : ESF